

Canton de Stanstead

778, Chemin Sheldon-Canton de Stanstead (Québec) J1X 3W4

Tél.: (819) 876 2948 **Fax:** (819) 876 7007

www.cantonstanstead.ca / info@cantonstanstead.ca

Heures d'ouverture : lundi au vendredi 8:00 à 12:00 & 12:30 à 16:00

2019 HIVER

CALENDRIER 2019

Prenez note qu'à partir du 1er avril, les heures d'ouverture seront du lundi au vendredi de 8:30 à 16:00.

Vraiment



Memphrémagog

Campagne de marque identitaire

Donnez votre opinion : http://

www.cantonstanstead.c a/vraiment-identiteterritoriale/

Les versements de taxes pour 2019 sont :

20 mars

22 mai

24 iuillet

25 septembre



Cette année, la municipalité a fait appel à ses citoyens pour fournir des photos du Canton. Une vingtaine de personnes ont soumis des images prises tout au long de l'année. Par la suite, un comité a fait la sélection des plus belles images afin de les publier dans la première édition du calendrier. Celui-ci inclut beaucoup d'informations, il devrait plaire à toute la population.

Voici quelques-uns des photographes accompagnés de la mairesse, de gauche à droite : Judy Bacheder, Lyne Gagnon, Stephen Rocke, Hélène Hamel, Francine Caron Markwell (mairesse), Mireille Keet, Duff Armour, Mark Linton. Absents sur la photo : Claude Forand, Hugh Scott, Suzanne Tremblay, Colette Trudel, Brenda Wilson, Graeme Campbell.

SERVICE D'ALERTE EN CAS DE SINISTRE



Un nouveau service est mis en place afin d'alerter les citoyens le plus rapidement possible lors d'un sinistre. Ce service est rapide et reconnu pour son efficacité. Advenant une alerte, vous pourrez être rejoint de trois différentes façons :

- SMS -Message texte
- Courriel
- Appel automatisé

Veuillez-vous inscrire : <a href="http://www.cantonstanstead.ca/securite-publiquecivile/securite-civile/securite-publiquecivile/securite-civile/securite-publiquecivile/securite-civile/securite-civile/securite-civile/securite-publiquecivile/securite-civile/securite-civile/securite-publiquecivile/securite-civile/securite-publiquecivile/securite-civile/securite-publiquecivile/securite-civile/securite-civile/securite-civile/securite-civile/securite-publiquecivile/securite-civil

- Cliquez sur : S'inscrire aux alertes

TABLEAU DES TAXES 2018-2019

ITEMS	2018	2019	
Taxe foncière générale	0.2893	0.2980	<u></u>
Quote-part MRC	0.0372	0.0393	<u> </u>
Sûreté du Québec	0.0659	0.0774	<u> </u>
Taxes spéciales réparties	0.0004	0.0004	
TOTAL FONCIÈRES	0.3928	0.4151	↑
Taxe surpresseurs FB	0.0212	0.0212	
Taxe surpresseurs GV	N/A	0.0065	
Taxe emprunt assain. GV	199.20\$	165.15\$	
Taxe emprunt aqueduc	64.17\$	59.17\$	
Services aqueduc	512.69\$	505.36\$	\downarrow
Services égouts FB	443.64\$	549.18\$	↑
Services égouts GV	409.83\$	339.26\$	
Matières résiduelles	191.41\$	181.07\$	1
Fosses septiques	61.56\$ permanent et 30.78\$ saisonnier	61.56\$ permanent et 30.78\$ saisonnier	

LA RESSOURCERIE



Sachez que la Ressourcerie est un service qui ramasse vos encombrants fonctionnels ou non-fonctionnels. Ce service est gratuit si la marchandise est à l'extérieur à l'abri des intempéries ou dans le garage. Par contre, lorsque les chauffeurs de la Ressourcerie ramassent la marchandise à l'intérieur soit au rez-de-chaussée ou à l'étage, il y a des frais qui s'appliquent variant de 25\$ à 40\$ pour 30 minutes. Les paiements doivent se faire en argent comptant ou par chèque directement aux chauffeurs lors de la collecte. Un reçu vous sera fourni par les chauffeurs. 1-855-804-1018.

http://www.ressourceriedesfrontieres.com/index.php

PATINOIRE

Venez profiter des belles journées hivernales à la patinoire. Elle est ouverte à tous les jours de 9:00 à 21:00. Il n'y a pas de surveillance. La patinoire est entretenue, mais advenant qu'il y ait un peu de neige sur celle-ci, il y a des pelles à votre disposition. Le port du casque est fortement recommandé. Veuillez ne pas laisser de pelles, de filets ou d'autres équipements sur la glace après votre départ. Les articles sont gelés dans la glace et rendent difficile l'accès aux autres.

RAPPEL AUX AUTOMOBILISTES

immatriculés au Québec.

Il est indispensable que vos pneus d'hiver portent ce pictogramme. Il est obligatoire, depuis le 15 décembre 2014, sur tous les pneus d'hiver installés sur un taxi ou un véhicule de promenade

À compter de 2019, les pneus d'hiver seront obligatoires dès le 1^{er} décembre. La fin de la période où les pneus d'hiver sont obligatoires demeure le 15 mars.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

ADMINISTRATION	2019	2020	2021	TOTAL	FINANCEMENT
Bardeau pour le garage de la mairie	3 000\$			3 000\$	Opération
Étagère, coffre à outils de range- ment pour le futur garage municipal			7 000\$	7 000\$	Opération
Ameublement future mairie/caserne		15 000\$		15 000\$	Surplus libre
SOUS-TOTAL	3 000\$	15 000\$	7 000\$	25 000\$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Caserne Fitch Bay	1 200 000\$			1 200 000\$	Règlement d'emprunt
Mairie/ centre communautaire		1 500 000\$		1 500 000\$	Revenus provenant de la Régie, surplus libre, subv.
SOUS-TOTAL	1 200 000\$	1 500 000\$		2 700 000\$	
TRANSPORTS					
Réfection Remick & Thayer		325 000\$	325 000\$	650 000\$	FDR, surplus libre, règlement d'emprunt sectoriel, TECQ
Rechargement chemins	260 000\$	275 000\$	300 000\$	835 000\$	Opérations et subventions (TECQ et PAARRM)
Chemin Bunker		639 000\$		639 000\$	Règlement d'emprunt
Tunnel à bétails	100 000\$			100 000\$	Surplus, FDR
Glissières de sécurité	25 000\$	30 000\$	30 000\$	85 000\$	Opération
Pavage Carré Copp			100 000\$	100 000\$	Opération
Ponceau Magoon Point (près de l'Éléphant)		100 000\$		100 000\$	Opération
SOUS-TOTAL	385 000\$	1 369 000\$	755 000\$	2 509 000\$	
HYGIÈNE DU MILIEU					
Dispositions des boues FB	37 000\$	12 000\$	12 000\$	61 000\$	Surplus affecté et règlement d'emprunt sectoriel au FDR
Clapets bassins GV	10 000\$			10 000\$	Surplus affecté et règlement d'emprunt sectoriel au FDR
Dispositions des boues GV	12 000\$	12 000\$	16 000\$	40 000\$	FDR et règlement d'emprunt
SOUS-TOTAL	59 000\$	24 000\$	28 000\$	111 000\$	
URBANISME-ENV.					
Correctifs barrage	5 000\$				Opération
SOUS-TOTAL	5 000\$			5 000\$	
LOISIRS					
Parc Forand-Cabanon	15 000\$			15 000\$	Surplus libre
Parc Thayer-Équipement	25 000\$				Subvention ACCS 4 500\$ Sub. 9 829\$ et surplus libre
Aménagement Parc Thayer		7 500\$	7 500\$	15 000\$	Opération
Sentier rustique	60 000\$			60 000\$	50 % subvention et 50 % FDR
Belvédères	65 000\$	50 000\$	50 000\$	165 000\$	Subvention FDT et FDR
Pont Narrows		330 000\$	170 000\$	500 000\$	Surplus affecté, subvention et emprunt
SOUS-TOTAL	165 000\$	387 500\$	227 500\$	780 000\$	
GRAND TOTAL	1 817 000\$	3 295 500\$	1 017 500\$	6 130 000\$	



AMÉNAGEMENT DU PARC THAYER

Le rêve de Simon, Zachary et Dawson, soit 3 jeunes adolescents de la municipalité, souhaitaient accès à un mobilier de avoir planche à roulettes pour être en mesure de pratiquer ce sport dans leur municipalité et non ailleurs. Ils sont présentés à trois assemblées municipales pour en faire la demande. Le Conseil a donc décidé d'investir dans le parc et d'offrir un endroit rassembleur pour y pratiquer des nouvelles activités, et de nouveaux sports. Grâce au financement reçu par plusieurs partenaires, la municipalité du Canton de Stanstead aura un parc modernisé en 2019. La municipalité a investi, à elle-seule, une somme de plus de 175 000 \$.

gazébo construction d'un permettra aux citoyens de se montant de 66 251 \$. espace pour évènements ponctuels. Le Fonds l'Association Communautaire du développement du territoire de Canton de la MRC Memphrémagog a permis à municipalité. municipalité d'ajouter cette nouvelle construction. Avec un l'accessibilité aue nouvelle dalle de béton sert de base pour la patinoire en hiver et sera transformée en parc de planche à roulettes, aire de jeu pour le pickleball et demi terrain de basketball l'été. La surface est subventionnée par le programme de développement du sport du

l'Éducation ministère

couvrir lors des journées chaudes Le mobilier sportif à acquérir sous ou encore d'offrir une aire de repos peu, est financé, par le fonds des PSISR du Ministère de l'Éducation. Stanstead

Pour conclure, l'aménagement financement de 45 000 \$, la paysager, l'achat et l'installation rénovation du bâtiment de service des équipements se feront en aux début d'été. Les démarches qui se personnes à mobilité réduite ont pu sont entamées en 2015 verront le améliorés. L'ajout d'une jour en 2019. Un parc avec des multiples possibilités est réussite grâce aux partenariats et à la persévérance des citoyens. On peut dire maintenant que le rêve de ieunes garçons maintenant une réalité mais que tous pourront en bénéficier!

LA BAIE FITCH: UNE COHABITATION DIFFICILE **ENTRE** LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉQUILIBRE NATUREL

La pression par l'occupation et l'utilisation humaine de la baie Fitch est intense et ce, depuis plusieurs années. La nature nous présente cette pression sous diverses formes : Les espèces exotiques envahissantes (EEE) gagnent du terrain sur les espèces indigènes; l'envasement; l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des éclosions de cyanobactéries (algue bleu-vert); une espèce de poisson indigène de la baie a officiellement le statut d'espèce vulnérable par le gouvernement fédéral et provincial. Dans son ensemble, la baie Fitch traverse de nombreux changements et sa capacité d'adaptation pour maintenir l'équilibre naturel actuel semble à sa limite, voire utilisations dépassée. Les

humaines et les écosystèmes se retrouvent fréquemment en compétition et. l'occupation territoriale passe inévitablement par modification de l'équilibre naturel. Ce n'est pas seulement la nature qui subit les répercussions, c'est un style de vie d'occupation et d'utilisation territoriale qui retrouvent aussi affectés.

territoriale complexe de conciliation environnement/ Elle se fait aussi par le partage des d'information, l'organisation d'activi- L'article l'accompagnement citoyens et la collaboration avec le sondage sous la rubrique intervenants L'objectif municipal est de trouver autres citoyenne sont essentielles. Vous processus.



êtes invités à compléter le sondage concernant la Baie de Fitch à cette adresse

http://www.cantonstanstead.ca/services/ En réaction à une problématique environnement/comite-consultatif-en-

des occupations, utilisations et Une séance d'information aura lieu écosystèmes, l'implication munici- le 22 février à 19h00 à la mairie pale va au-delà de la législation, pour présenter une 1ière analyse sondages des riverains. actuel complet des disponible dans la même page que régionaux. Communiqués. Suivez les bulletins Malgré tout, la situation de la baie et les infos-lettres de la municipalité continue à être très préoccupante, pour obtenir l'information sur les séances de partage la meilleure solution pour permettre d'informations et de consultation une cohabitation harmonieuse. La auxquelles vous serez conviés. participation et la collaboration Merci pour votre implication dans le



STATIONNEMENT DE NUIT

Il est interdit de stationner un véhicule routier sur une rue de la municipalité entre 23 h et 8 h du 1^{er} novembre au 1^{er} avril inclusivement, tel qu'indiqué par des panneaux de signalisation.

PST! PST!

Connaissez-vous un bénévole dans notre communauté qui mérite d'être reconnu? Soumettez le nom de votre candidat à agent@cantonstanstead.ca avant le 29 mars.

DES AMÉLIORATIONS NOTABLES SUR LE TERRITOIRE DU CANTON...

(texte de Monique Clément, B.Sc. DGE Recycologue préparé pour la MRC)

On remarque que le taux de récupération des matières organiques de la MRC a bondi de 10 % depuis la dernière caractérisation. Ceci est partiellement attribuable aux municipalités ayant adhéré à la collecte à trois voies depuis ce temps. On constate également une amélioration notable par rapport à la dernière caractérisation au Canton de Stanstead. La quantité de matière organique récupérée a augmenté de 20 kg/ personne dans cette municipalité alors que la quantité qui se retrouve dans les déchets a été réduite de pratiquement autant. Ceci a fait en sorte que le taux de récupération a explosé, passant de 37 % à 52 %. Il est intéressant de comparer les fréquences de collectes entre les deux périodes de caractérisation : la municipalité a augmenté la fréquence de collecte de matières compostables et réduit la fréquence de collecte des déchets. Le nombre total de collectes annuelles a peu changé, mais les résultats sont éloquents. Bien que d'autres facteurs puissent influencer la participation à la collecte des matières organiques, ceci démontre aue résultats intéressants peuvent être obtenus en modifiant les fréquences de collectes.

REMBLAI

Le remblai de la municipalité provient du creusage de fossés et des accotements. La terre recueillie peut vous servir de terre de remplissage sur votre propriété pour égaliser votre terrain, aménager votre entrée de cours ou pour d'autres travaux. Si vous désirez ajouter cette matière sur votre propriété vous devez compléter une demande de permis pour remblai (permis disponible à la municipalité ou sur le site web). Le coût de ce permis est de 15\$, mais les vovages terre sont gratuits. http:// www.cantonstanstead.ca/services/urbanisme/ demande-de-permis/remblais-deblais/

EMPLOI DISPONIBLE

Visitez l'offre d'emploi dans le département des travaux publics. http://www.cantonstanstead.ca/lamunicipalite/offre-demploi/



RDD

Les principaux RDD présents dans les déchets DGE, sont des aérosols, des piles et des produits cosmétiques. Les aérosols sont généralement les plus présents. La quantité de RDD dans les déchets a diminué depuis la dernière caractérisation, mais demeure plus élevée que la moyenne québécoise.

Vous pouvez lire l'article dans son ensemble à cette adresse, dans la section des communiqués : http://www.cantonstanstead.ca/services/environnement/comite-consultatif-en-environnement/

Prenez note que la collecte des RDD aura lieu le 1^{er} juin de 9h à 15h aux endroits suivants :

77, Avenue de la Gravière, Coaticook et 85, de la Grand-Rue, Ste-Catherine de Hatley.

Vous pouvez vous départir de vos piles à la municipalité, sinon pour les autres résidus résidentiels dangereux vous pouvez les apporter à l'écocentre si vous êtes abandonnés pour l'année 2019.

Pour plus d'informations sur les RDD, visitez notre site web à cette adresse sous la section : Résidus domestiques dangereux.

http://www.cantonstanstead.ca/services/ environnement/gestion-des-matieres-residuelles/

PARTICIPEZ AU 5E SYMPOSIUM TYPIQUEMENT MEMPHRÉMAGOG

5e édition du Symposium Typiquement Memphrémagog Conjuguer Passé / Présent / Futur

Événement gratuit!

Venez découvrir différentes initiatives pour protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel.

Date: 22 février 2019 Heure: 8 h 30

Lieu : Centre communautaire de Hatley (100, rue Main, Hatley)

Au programme:

8:30 : Accueil

8:45 : Mot de bienvenue

8:50 : Présentation de la démarche de révision du schéma d'aménagement et de développement, par Hughes Ménard, aménagiste

9:00 : Évolution des paysages au cours des 30 dernières années: une analyse pour le territoire de la MRC de Memphrémagog, par Karl Gauthier, Université de Montréal

10:00 : Pause

10:15 : Panel de discussion : Exemple de mise en valeur du patrimoine naturel et bâti :

À confirmer, Paysages Estrien, Sophie Charbonneau, Maison Merry, À confirmer, Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

12:00 : Dîner réseautage

13:00 : Ateliers de discussion dans le cadre de la démarche de révision du schéma d'aménagement et de développement : Conjuguer passé, présent et futur

14:55 : Mot de clôture

Veuillez-vous inscrire **avant le 18 février 2019**, au 819 843-9292, poste 0 ou à <u>info@mrcmemphremagog.com</u>. Activité organisée par le comité culturel de la MRC de Memphrémagog, grâce à l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

BAC BRUN EN HIVER (Tiré du la MRC ST-François)

Il peut-être plus difficile l'hiver de vider les bacs bruns adéquatement des matières compostables car celles-ci ont tendance à geler dans le bac pouvant ainsi causer des bris au contenant. Nous vous proposons quelques solutions :

Utilisez un grand sac en papier pour résidus de jardin à l'intérieur de votre bac brun pour réduire le contact entre les matières humides et les parois du bac;



- Enveloppez vos résidus dans du papier journal ou dans un sac de papier ;
- Congelez vos aliments avant d'en disposer dans votre bac brun ;
- Tapissez le fond de votre bac brun de papier journal ou d'un morceau de carton afin d'absorber l'humidité et favoriser le décollement lors de la levée ;
- Évitez de remplir votre bac brun de feuilles mortes humides;
- Évitez de mettre des résidus liquides dans votre bac brun.

De plus, avant de déposer des cendres dans votre bac brun, assurez-vous qu'elles soient complètement refroidies pour éviter qu'elles ne causent un incendie. Il est préférable de les laisser refroidir dehors, dans un contenant métallique fermé pendant au moins une semaine. De plus, assurez-vous que vos bacs soient dégagés lors de la collecte car s'ils sont pris dans la neige, les éboueurs ne les ramasseront pas.

